

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1074 30/09/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 septembre 1949

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro
30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 757 du 15 juillet 1949 affectant: M. Kleinpeter (Lucien) au service des finances, est demeure rapportée. M. Kleinpeter (Lucien), sous chef de bureau de il 1er classe d'administration générale des colonies, est, mis à la disposition du commandant, de cercle de Djibouti en remplacement numérique de M. Canton. La présente décision aura effet pour compter du jour, de sa parution